

Approbation de la mise en place des modalités de description de l'offre de formation conformément au décret « Qualité ».

Conseil d'administration du 29 mai 2017

Délibération 2017/05/CA-050

*Vu le code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ;
Vu la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la Formation Professionnelle
Vu le décret « Qualité » n° 2015-790 publié au JO le 1^{er} juillet 2015 ;
Vu le Data-Dock (base de données pour simplifier le référencement des organismes de formation)
<https://www.data-dock.fr> ;*

Description de l'organisation de l'Université pour répondre au critère 1 / indicateur 1.1 du Data-Dock « Capacité de l'Organisme de Formation à produire un programme détaillé pour l'ensemble de son offre » :

- « *Diplômes nationaux : les fiches programmes publiées sur le site de l'Université par le SCUIO-IP, complétées par les syllabus, décrivent a priori tous les champs nécessaires pour répondre à ce critère. (Responsabilité SCUIO-IP) ;*
- *DU/DIU : les composantes doivent veiller à ce que l'ensemble des informations nécessaires soient accessibles sur la fiche décrivant la formation. Un modèle de fiche type sera proposé par la MFCA en lien avec les composantes opérant des DU/DIU. Ces fiches seront publiées sur le site de l'Université. (Responsabilité composantes) ;*
- *Stages courts : la MFCA publiera les programmes sous un format type contenant les informations nécessaires sur le site de l'université. (Responsabilité MFCA) ».*

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Les conseillers approuvent la mise en place des modalités pour décrire les programmes détaillés de l'ensemble de l'offre de formation en accord avec le décret « qualité ».

Article 2 : Les directeurs et doyens de composantes, la directrice du SCUIO-IP et le directeur de la MFCA, chacun dans le cadre de leur périmètre d'action, sont chargés de veiller à ce que l'ensemble des informations exigées par le décret « qualité » soient accessibles.



Toulouse, le 29 mai 2017
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 35
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0